

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLET à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Odile SAUGUES

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.

Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint

Rapport N° 45
SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Bernard DANTAL ne prend pas part au vote.

Le crédit au budget primitif 2012, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des associations étudiantes s'élève à 7 900 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

Association Olympiades de Chimie Auvergne : 250 euros

Les Olympiades de chimie Auvergne est une association constituée à parité de représentants de l'enseignement et de représentants de l'industrie. Son objectif est d'intéresser les élèves des lycées scientifiques et techniques en fin d'études secondaires à la chimie, de sorte qu'ils puissent s'orienter vers cette discipline au cours de leurs études supérieures, le cas échéant.

Elle met en place, tous les ans, un concours pour distinguer soit un candidat méritant soit un établissement de formation.

Cette association sollicite une subvention de la Ville, qui est attendue plus comme une reconnaissance que comme un appui financier. Cette subvention sera attribuée au lauréat sous la forme du "Prix de la Mairie de Clermont-Ferrand".

CROUS : Espace Accueil Étudiants : 2 750 euros

Le CROUS de Clermont-Ferrand met en place, à chaque rentrée universitaire et pendant trois mois, l'Espace d'Accueil Étudiants. Ce guichet unique est né en septembre 2005 de la volonté commune du CROUS, des collectivités territoriales et des établissements d'enseignement supérieur auvergnats d'améliorer l'accueil des étudiants, notamment les primo étudiants et les étudiants étrangers.

Il est destiné à informer et orienter les étudiants dans tous les aspects de leur vie quotidienne : organisation de l'enseignement supérieur, bourses, logement, santé, renouvellement de titres de séjour pour les étudiants étrangers, transports, restauration, culture, sport...

Le CROUS sollicite la Ville pour une subvention exceptionnelle de 2 750 euros pour la mise en place de l'Espace d'Accueil Étudiants pour la rentrée universitaire 2012/2013.

Association Connexion RH : 450 euros

L'association Connexion RH a été créée au cours de l'année 2005-2006, à l'initiative d'anciens étudiants du Master 2 en Gestion Interculturelle des Ressources Humaines (GIRH) dans le cadre du cours de Management par projet.

L'objectif principal de l'association est de pouvoir aller à la rencontre des professionnels dans le domaine des ressources humaines pour créer des échanges sur les problématiques liées à cette thématique.

Afin de promouvoir le Master 2 GIRH, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 900 euros pour mettre en place :

- Un café RH
- Un meeting RH pour mettre en avant le recrutement avec des simulations d'entretiens, des ateliers CV et lettre de motivation et un job dating.
- Le site Internet de l'association

Ces différentes actions peuvent être articulées avec le programme "Ensemble pour la Réussite des jeunes".

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1^{er} mars 2012

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur
Et à la Vie étudiante

Bernard DANTAL